

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Mixite-sociale-la-publication-des-IPS-livre-un-constat-accablant-de-la>



École & société

# Mixité sociale : la publication des IPS livre un constat accablant de la ségrégation à l'École

- Laïcité -  
Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2022

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

L'indice de position sociale (IPS) mesure la composition sociale d'une école ou d'un établissement scolaire. Une décision de justice a conduit le ministère de l'Éducation nationale à rendre publiques les IPS de chaque école et collège de France métropolitaine et des Drom ; cela concerne les établissements publics et privés sous contrat.

Ainsi, désormais, chacun peut observer, chiffres à l'appui, les ravages de la ségrégation sociale dans notre système éducatif, notamment liés au rôle de l'enseignement privé – essentiellement religieux – dans l'entre-soi scolaire des plus favorisés. Pour le Cnal, dont le SE-Unsa est membre, le constat est accablant.

Au plan national, les tableaux des IPS en écoles et collèges montrent notamment que les établissements privés concentrent un public scolaire favorisé. Quels sont les chiffres ?

### Collèges

Alors que moyenne nationale des IPS du niveau collège est de 103,3, celle des 1 662 collèges privés sous contrat est de 114,2 points ; 72 % d'entre eux ont un indice supérieur ou égal à la moyenne nationale.

La moyenne des IPS des 5 305 collèges publics est de 99,9 points ; 41 % d'entre eux ont un indice supérieur ou égal à la moyenne nationale.

### Écoles

Alors que la moyenne nationale des IPS dans les écoles est de 102,7, celle des 4 242 écoles privées sous contrat est de 112 ; 71 % d'entre elles ont un indice égal ou supérieur à la moyenne nationale.

La moyenne des IPS des 27 548 écoles publiques est de 101,2 ; 47 % d'entre elles ont un indice égal ou supérieur à la moyenne nationale.

### L'avis du Cnal

Le rôle central de l'enseignement privé dans la ségrégation scolaire est un secret de polichinelle, dont tous les acteurs du système éducatif ont parfaitement conscience. Désormais, la publication des indices de position sociale vient objectiver cette situation et le constat est sans appel : l'enseignement privé concentre les élèves issus des milieux favorisés. C'est peut-être la principale raison de son existence.

Or, c'est l'argent public qui le finance à hauteur de 73 % ; à cela s'ajoute le manque à gagner fiscal lié à des dons défiscalisés à des fondations qui n'alimentent que des établissements privés. La question de leur reconnaissance d'utilité publique est posée. À plusieurs reprises, le Cnal a demandé à la Cour des comptes d'évaluer le montant global de la politique de financement public de l'enseignement privé. Sans réponse.

Pour le Cnal, mélanger les enfants et les adolescents quelle que soit leur origine sociale est une condition essentielle de la réussite scolaire de tous. Ce serait aussi favorable à la laïcité, car dans les écoles et collèges ségrégués, la revendication religieuse est plus forte. Il faudra donc beaucoup de lucidité et de courage pour faire Nation à travers l'École. La réussite de tous les élèves et notre avenir démocratique en dépendent.

## Mixité sociale : la publication des IPS livre un constat accablant de la ségrégation à l'École

---

> > Retrouvez les bases de données des [IPS des écoles](#) et des [IPS des collèges](#)

> > Retrouvez [des analyses de situations locales](#)